



# LIVRET D'ACCUEIL

## PETIT MEMENTO DE SUD Éducation Maine et Loire

**Objet :** quelques feuillets destinés aux adhérent-e-s (et d'abord les plus récent-e-s) de SUD Éducation 49:

- Pour mieux connaître les principales caractéristiques du syndicat, de la fédération et de l'Union Syndicale Solidaires locale et nationale.
- Pour permettre, au moyen d'indications concrètes, de prendre part à l'activité syndicale, car la réappropriation par chaque adhérent-e, de l'outil syndical, est la base de notre projet.



Édition Septembre 2016

# SUD Éducation, 20 ans d'Histoire

Le mouvement social de décembre 1995 et les carences des organisations syndicales en place ont fait apparaître la nécessité de créer un outil syndical pour répondre à l'attente des personnels en lutte.

À cette occasion, des militant-e-s de différents syndicats de l'Éducation Nationale, depuis longtemps oppositionnel-le-s dans leurs organisations, ou plus récemment déçu-e-s par les orientations et pratiques de celles-ci, se sont retrouvé-e-s dans la lutte avec des collègues qui, pour les mêmes raisons, n'étaient pas ou plus syndiqué-e-s.

Dans d'autres secteurs professionnels (SNCF, en janvier 1996) des syndicats reprenaient à leur compte le sigle SUD inauguré par SUD PTT en 1989 : « *Solidaires, Unitaires, Démocratiques* ». Après quelques mois de réflexion et de discussions, SUD Éducation s'est constitué...



En mai 1996, les statuts provisoires d'un syndicat national sont déposés à Paris. Ainsi, au printemps 96, SUD Éducation se crée à Paris, Toulouse, en Saône-et-Loire, dans l'Aisne, à Lyon, à Créteil, en Mayenne, en Languedoc-Roussillon, et les réunions se multiplient... Si les premières adhésions individuelles à SUD Éducation se font en 1996 et 1997 dans le département, le syndicat est réellement créé en novembre 2003.

Durant les premières années, les syndicats SUD Éducation – dont le nombre n'a cessé d'augmenter – se sont implantés sur leur propre champ géographique et se sont régulièrement retrouvés dans des rencontres nationales pour débattre ensemble, coordonner leurs actions et construire une structure SUD Éducation à l'échelle nationale.

Au premier congrès national, qui s'est tenu à Lyon du 28 mai au 1er juin 1998, les vingt-cinq syndicats locaux constitués (ils sont plus de 65 en 2016) ont adopté les statuts de la Fédération des syndicats SUD Éducation. La forme fédérale a été préférée à celle d'un syndicat national (type SN... de la FSU) qui aurait laissé trop peu d'initiatives et de responsabilités aux structures locales, ainsi qu'à celle d'une simple union de syndicats entièrement autonomes qui n'aurait guère été propice à la cohérence des positions et apparitions de SUD Éducation au plan national, face aux ministères, aux personnels et aux autres syndicats. En rupture toujours avec les traditions de corporatisme dans l'éducation et la recherche, c'est le choix d'un syndicalisme intercatégoriel, syndiquant tous les personnels, qui a été fait.

Ces choix n'ont pas été remis en cause par les congrès nationaux successifs (devenus congrès fédéraux, à Roubaix, en décembre 2000).

Comme au niveau national, SUD Éducation 49 confirme et maintient son implantation dans son secteur depuis sa création. Surtout implanté dans le premier degré à sa création, il l'est maintenant plus dans le second degré. Nous sommes présent-e-s de la maternelle à l'Université dans le Maine-et-Loire.

# SUD Éducation les principales orientations

→ Pour un autre syndicalisme:

- en pratiquant la **rotation des mandats** (décharges limitées à un mi-temps maximum d'une durée de quatre ans maximum).
- en garantissant l'**indépendance** à l'égard des partis politiques.
- en assurant son **auto-financement**.
- en fonctionnant sur le principe de la **démocratie directe** : les adhérent-e-s élaborent les positions, déterminent l'orientation et décident l'action, notamment dans le cadre des congrès et des assemblées générales régulières.

→ Un syndicat à la fois de **lutte** et de **transformation sociale**, dans ses secteurs professionnels et dans la société ; un syndicat qui s'oppose résolument au néolibéralisme appliqué à l'enseignement et à la recherche comme aux services publics et à la société toute entière. Un syndicat qui combat la précarité, la flexibilité, l'exploitation et l'exclusion, qui agit « **Pour une autre école, pour une autre société** ».

→ Un syndicat **intercatégoriel**, qui rassemble toutes les catégories de personnels des établissements assurant une mission d'enseignement et de recherche dans l'éducation nationale : enseignant-e-s de tous niveaux, personnels administratifs et techniques (ingénieur-e-s, administratifs-ves, technicien-ne-s, ouvrier-re-s, personnels santé, sociaux), chercheur-euses de toutes catégories et de tous grades, titulaires, non-titulaires, actifs-ves et retraité-e-s.

→ Un syndicat **inscrit dans l'interprofessionnel**, membre de **l'Union Syndicale Solidaires** qui réunit de plus en plus de syndicats du public et du privé : Solidaires Finances Publiques, SUD Étudiant, SUD PTT, SUD Rail, SUD Santé-Sociaux, SUD Collectivités Territoriales, SUD culture, SNJ (journalistes), SUD Recherche-EPST, SUD Fnac, SUD Industries (SCANIA), etc.

→ Un syndicat qui lutte avec les « sans » : RESF, chômeurs-ses et précaires, immigré-e-s avec ou sans papiers ; contre le fascisme, le racisme et toute forme de discrimination et d'exclusion.

→ Un syndicat qui s'engage contre la mondialisation capitaliste et libérale, sous toutes ses formes : sommets européens, « mal-bouffe », nucléaire... Et qui s'engage pour la défense des services publics...

→ Un syndicat engagé dans l'international : relations suivies avec Algérie, Maroc, Tunisie, Burkina, Mexique, Oaxaca, Palestine, Pérou, Europe, Argentine... par l'intermédiaire de notre commission internationale.

---

**CAP AU SUD**

# SUD Éducation 49, le fonctionnement

## Syndicat SUD Éducation Maine et Loire

Membre de la fédération des syndicats SUD Éducation, et de l'Union Syndicale Solidaires  
Dans ce cadre, garde son autonomie d'action.

**Principes de fonctionnement :** participation de tous-tes les syndiqué-e-s aux décisions,  
souveraineté de l'AG du syndicat, démocratie directe  
Rotation des mandats et décharges, limitation du temps de décharge, pas de décharge  
supérieure à un mi-temps  
Indépendance à l'égard de toute organisation politique

## L'Assemblée Générale (AG)

Réunie régulièrement (environ une fois par mois) elle a vocation à regrouper l'ensemble des adhérent-e-s. Elle est souveraine : elle détermine les actions, les orientations, les stratégies du syndicat. Elle contrôle et mandate l'équipe syndicale, et les délégué-e-s au Conseil Fédéral (CF). C'est bien sûr aussi un lieu de débat collectif.



## Commission Exécutive départementale (ou les déchargé-e-s)

Ses membres sont mandaté-e-s par l'Assemblée Générale. Elle est l'exécutif du syndicat, responsable devant l'AG et contrôlée par elle.

Il s'agit d'assurer de nombreuses tâches matérielles, les permanences, les contacts et la défense des personnels, l'exécution des décisions de l'Assemblée Générale... avec les militant-e-s bénéficiant ou non de décharges syndicales.

Les membres de l'équipe syndicale tiennent leur permanence le jeudi de 10h à 18h30 au local Solidaires de la Bourse du Travail.

---

**Si ça continue comme ça,  
ça va péter !**



# Fédération des syndicats SUD Éducation

## le fonctionnement

### Fédération SUD Éducation

Structuré en syndicats locaux à l'échelle académique ou départementale, eux-mêmes regroupés en une fédération (la Fédération des syndicats SUD Éducation, qui est elle-même membre de l'Union Syndicale Solidaires).  
La fédération n'est pas une structure pyramidale, ce sont les syndicats locaux qui mandatent la fédération, non l'inverse.



### Syndicats locaux (Sud Éducation 49)

Ils sont totalement autonomes, dans le respect des statuts fédéraux. Ils mandatent à leur convenance **deux délégué-e-s** à chaque réunion de CF (Conseil Fédéral) (sessions de deux jours tous les deux mois).



### Conseil fédéral (CF)

Il est réuni tous les deux mois.  
Souverain en ce qui concerne les actions et les positions fédérales.  
Il regroupe deux délégué-e-s mandaté-e-s par syndicat.  
Mandate et contrôle la Commission Exécutive (CE).  
Il définit l'orientation et les actions de la fédération entre deux congrès.  
Il définit aussi le contenu du journal national.



### Commission Exécutive nationale (CE)

Elle est composée de 6 à 12 membres (adhérent-e-s des syndicats locaux déchargé-e-s à mi-temps maximum) élu-e-s en Congrès, contrôlé-e-s par le CF (conseil fédéral).  
Il s'agit d'un mandat strictement exécutif : la CE assure le fonctionnement quotidien de la fédération, en suivant les mandats donnés en CF, et en consultant par mail les syndicats en cas de besoin.  
Elle n'a aucun pouvoir de « direction », ni sur les syndicats locaux, ni sur la fédération. Ses membres représentent la fédération devant les différentes instances au niveau national.

# Évolution et perspectives dans le département

Depuis 1996 et à fortiori depuis 2003 dans le département, notre situation a énormément évolué. Sur le plan local comme au niveau national, nous bénéficions d'une réelle insertion interprofessionnelle, par l'intermédiaire de Solidaires. Son appui (et notamment celui des camarades de SUD PTT) a été décisif pour nous faire reconnaître, tant auprès de l'administration de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (question de représentativité) que des élus locaux et des autres syndicats. Cette insertion dans l'interprofessionnel nous a permis de présenter des listes aux dernières élections prud'homales (secteur privé).

Au niveau national, la fédération SUD Éducation élargit son implantation. Mais le développement de notre syndicat n'est pas un but en soi, il n'est qu'un outil de transformation sociale parmi d'autres.

Nous sommes et resterons un syndicat qui sera l'affaire de toutes et tous, et non de « client-e-s » qui délégueraient leur pouvoir à des professionnel-le-s, pensant et décidant pour eux-elles en échange de quelque service. Nous mettons notre outil syndical au service de tou-te-s nos adhérent-e-s, des personnels (syndiqué-e-s ou non), mais aussi au service des luttes tout court.

Remise en cause des droits des salarié-e-s, innombrables suppressions de postes, mise au chômage de salarié-e-s précaires, casse de la formation professionnelle, réformes hâtives destructrices et liberticides du primaire au supérieur... les raisons de l'action collective sont nombreuses et pressantes !



# Des outils importants :

## Les listes courriel

Au risque de sembler approfondir la « fracture numérique », il faut admettre que l'échange de courriels est devenu un formidable moyen de communication horizontale. Surtout en période de luttes, nous le pratiquons assidûment. Ceci dit, c'est un outil imparfait, puisque son usage n'est pas généralisé.

**Mémento des adresses utilisées par Sud éducation 49** "ouverte" signifie que tout le monde peut envoyer à cette adresse, "fermé" signifie le contraire (seules les personnes autorisées ont ce privilège...).

## **Les adresses sud éduc 49 valident au 09-09-2016:**

- **adresse mail du syndicat** : [contact@sudeducation49.org](mailto:contact@sudeducation49.org) (ouverte)
- **envoi à tous les SUD éduc de l'académie** : [paysdeloire@sudeducation49.org](mailto:paysdeloire@sudeducation49.org) (ouverte)
- **envoi à l'équipe syndicale** : [6754\\_equipe49@sudeducation49.org](mailto:6754_equipe49@sudeducation49.org) (ouverte)  
sert surtout à l'équipe syndicale (déchargé-e-s ou non) pour se transmettre des infos ou des suivis de dossiers. Envoi sur les boîtes perso de tous-tes les volontaires.
- **la liste de discussion interne** : [infosuded49@sudeducation49.org](mailto:infosuded49@sudeducation49.org) (ouverte aux abonné-e-s pour envoyer/recevoir)  
Consultations des adhérent-e-s pour des positions urgentes, informations et dates de rendez-vous. Liste de discussion où chacun-e peut intervenir (et c'est bien de donner son avis, aussi maigre soit-il!).

## **Les adresses Solidaires 49**

- **adresse mail de l'union** : [solidaires.49@wanadoo.fr](mailto:solidaires.49@wanadoo.fr) (ouverte)
- **La liste de discussion de Solidaires 49** : [solidaires49@sudeducation49.org](mailto:solidaires49@sudeducation49.org) (ouverte aux abonné-e-s pour envoyer/recevoir). Pour être abonné-e, il suffit de demander !

Pour **se désabonner ou s'abonner** à une liste, il suffit d'envoyer un message aimable (ça va plus vite...) à [contact@sudeducation49.org](mailto:contact@sudeducation49.org)

Les adhérent-e-s sont par défaut abonné-e-s à la liste [infosuded49](mailto:infosuded49@sudeducation49.org), notre liste interne. Une option « digest » (qui permet à un-e abonné-e de recevoir les mails de la semaine en un seul) existe. Il suffit de demander pour en bénéficier ! Pour toute question, contacter le syndicat.

## **Les publications auxquelles vous avez accès :**

- **Le journal départemental et le mot du jeudi** : Nous envoyons un mail hebdomadaire d'infos. Tous les adhérent-e-s sont invité-e-s à y contribuer, dans la mesure de leurs capacités, leurs désirs, leurs révoltes,...
- **La presse fédérale** : le journal fédéral (en pdf, papier sur demande), expression des syndicats membres de la fédération Sud Éducation, des cahiers thématiques (lutter contre la précarité, la décentralisation contre les services publics, l'école face à la mondialisation capitaliste, personnels IATOSS, etc), tracts, comptes-rendus de congrès, concernant la vie fédérale, etc.
- **La presse de l'union syndicale Solidaires** : régulièrement, par courriel ou papier, nous transmettons aux adhérent-e-s des informations concernant notre Union Syndicale. Cette dernière édite aussi des cahiers thématiques.

**Tous ces documents, toutes ces brochures, sont en libre service au local. N'hésitez pas à passer nous voir pour venir en prendre, notamment lors des AG !**

# L'Union Syndicale Solidaires

SUD Éducation est affilié, depuis sa création, à l'Union syndicale interprofessionnelle du « Groupe des Dix » qui a, depuis, adopté le nom de «G10- Solidaires », puis de « Solidaires ». Le Groupe des Dix qui, comme son nom l'indiquait, était au départ - en 1981 - un regroupement de dix syndicats autonomes, s'est profondément modifié depuis sa création tant dans sa composition que dans ses positionnements, en particulier depuis l'émergence et la multiplication des syndicats SUD dans différents secteurs professionnels du public et du privé. Cette évolution n'est évidemment pas achevée.

Aujourd'hui, l'Union Syndicale Solidaires compte une soixantaine de syndicats nationaux et fédérations, plus de quatre-vingt Unions départementales (Solidaires locaux), ce qui regroupe environ 100 000 adhérent-e-s.

Au national, les syndicats nationaux et fédérations membres se retrouvent chaque mois dans le cadre soit d'un Conseil National (CN), soit d'un Bureau National (BN) composé de délégué-e-s des syndicats nationaux et pour les CN de délégué-e-s des Solidaires locaux.

Le Secrétariat National (SN), composé de membres de différents syndicats de Solidaires, est élu lors de chaque congrès Solidaires (tous les 3 ans). Dans les structures tant locales que nationales, la recherche du consensus est statutaire, et pour certaines décisions l'unanimité nécessaire. Chaque organisation syndicale affiliée à Solidaires possède en outre un droit de véto.

L'« Union Syndicale Solidaires » est notre relais interprofessionnel où nous construisons un outil de lutte et de réflexion, un outil d'action et de confrontation d'expériences. Les problèmes communs (retraites, protection sociale, réduction du temps de travail, salaires et conditions de travail...) sont nombreux et justifient un renforcement du travail interprofessionnel.

Certes, Solidaires est moins connue que CGT, CFDT ou FO, mais ces dernières années ont fortement modifié le paysage syndical. En dix ans SUD PTT est devenue la deuxième organisation syndicale des Télécom, en quatre ans SUD Rail est devenue la troisième organisation des cheminots....

**Dans le Maine et Loire**, l'Union Syndicale Solidaires réunit des syndicats tels que Solidaires Finances Publiques, SUD Industrie (SCANIA), SUD PTT, SUD Rail, SUD Santé-Sociaux, SUD Collectivités Territoriales, SUD Culture, SNJ (journalistes), SUD Crédit Agricole, SUD Fnac, SUD Transports, SUD SAUR, SUD Michelin, SUD éducation, SUD Culture etc. Elle se développe aujourd'hui particulièrement dans le secteur privé. A l'occasion des derniers mouvements sociaux, dans notre département, les cortèges « Solidaires » ont été de plus en plus combatifs et de plus en plus fournis.

## L'Union





# La représentativité

La représentativité se mesure avant tout sur le terrain des luttes, mais les élections professionnelles sont un passage obligé. SUD Éducation a acquis une indéniable représentativité grâce aux résultats obtenus lors des différentes élections professionnelles auxquelles le syndicat du Maine et Loire, le syndicat académique et la fédération ont pu se présenter, même si dans certains cas ces résultats sont encore modestes - car on ne bouleverse pas aussi rapidement le paysage syndical - et il reste encore des secteurs, des corps, où SUD Éducation n'est pas assez implanté pour pouvoir y présenter des listes complètes de candidats.

Cependant la Fédération SUD éducation a perdu son siège au CTM (Comité Technique Ministériel) lors des dernières élections professionnelles en décembre 2014. Cette perte impacte fortement nos moyens de fonctionnement en particulier en quantité de temps de décharges. Ce temps est pourtant nécessaire pour accompagner les collègues, pour répondre aux diverses sollicitations et pour rester vigilant-e-s sur les circulaires départementales et académiques, qui régulièrement bafouent les droits les plus élémentaires. C'est pourquoi il est primordial de voter pour SUD éducation aux prochaines élections professionnelles, en particulier au scrutin du CTM. Sur le plan académique et départemental, les dernières élections ont confirmé notre implantation grâce à un nombre de votes en notre faveur identique, mais la configuration du paysage syndical nous a fait perdre le siège en CTA (Comité Technique Académique) ainsi que le siège au CTSD49 (Comité Technique Spécial Départemental du 49). Ces deux sièges revêtent une importance aussi bien pour l'accès aux documents administratifs et projets de réformes et circulaires, qu'à la veille nécessaire sur les actions de l'administration par notre présence dans ces instances (instances consultatives sur toutes les ouvertures/fermetures de postes ainsi que sur toutes les modifications liées aux conditions de travail).

Opposé-e-s à la conception d'un syndicalisme de service, notre rôle dans les commissions paritaires est de garantir la transparence et le contrôle des décisions de l'Administration, non de favoriser des passe-droits.

Il nous a fallu des années de lutte contre la loi Perben pour gagner notre label « représentatif »...



# **Se syndiquer à SUD Éducation pour renforcer le syndicalisme et développer les résistances**

SUD existe dans l'Éducation nationale, l'Enseignement Supérieur et la Recherche depuis 1996. Les luttes de décembre 1995 ont amené l'exigence d'un syndicalisme différent.

Le syndicalisme que nous essayons de mettre en place est un syndicalisme où l'ensemble des décisions appartient d'abord à la base. Nous nous revendiquons d'un syndicalisme de lutte. Dans les luttes, ce sont, pour SUD éducation, les Assemblées Générales de personnel qui décident, car le syndicat n'est que l'outil des salarié-e-s.

Bien sûr, nous avons aussi un fonctionnement quotidien local et national. Pour éviter que nos mandaté-e-s ne s'éloignent du terrain, nous sommes convaincu-e-s de la nécessité de la rotation des mandats.

Tout syndicat pourrait tenir ce discours, nous essayons de le transformer en actes. Ces actes passent par la formation syndicale. Tout adhérent-e qui le souhaite est un-e militant-e, et chacun-e a le droit et la possibilité de se former pour participer à la vie syndicale comme pour lutter plus efficacement sur son lieu de travail. C'est ainsi que nous fonctionnons depuis maintenant 20 ans.

Notre syndicat ne vit que par ses cotisations. C'est aussi le sens de notre appel à se syndiquer. Le travail syndical a un coût financier et si vous vous reconnaissez dans nos positions, vous syndiquer permettra à SUD éducation de mieux les défendre.

## **Pour conclure, notre syndicalisme, c'est :**

- **un syndicalisme de lutte**, un syndicalisme à la fois radical dans sa critique de la société actuelle et pragmatique dans sa relation au monde
- **un syndicalisme engagé dans les mouvements sociaux** aux côtés de tous les sans-droits, mais aussi un syndicalisme intercatégoriel qui refuse les corporatismes hérités du passé syndical de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et parfois de son présent ... C'est dans ce cadre que nous inscrivons notre combat contre la précarité, qui passe par la titularisation sans conditions de tous les précaires.
- **un syndicalisme qui refuse le statu quo**, mais qui combat aussi l'organisation libérale de l'enseignement et de la recherche que l'on nous impose. SUD Éducation se réclame de l'héritage historique d'un syndicalisme de rupture avec la société capitaliste, tout en s'appuyant sur un mode de fonctionnement autogestionnaire, anti-autoritaire et démocratique, préfigurant une autre société. Il s'agit pour nous d'œuvrer, ici et maintenant, à la formation d'individus libres, capables de réfléchir et d'agir en collectivité, capables de penser le monde qui les entoure, de le soumettre à leur regard critique, et de combattre la société capitaliste qui leur est imposée comme modèle prétendument indépassable.

**Bref, un syndicalisme qui propose... le syndicalisme.  
Ce syndicalisme-là, c'est celui de SUD Éducation.**

*Vous retrouverez nos textes d'orientation, adoptés au dernier congrès, sur le site de la fédération : <http://www.sudeducation.org>*

# Que peut faire un-e adhérent-e de SUD Éducation ?

A SUD Éducation, nous tenons à rompre avec l'opposition traditionnelle entre adhérent-e-s « de base » et « dirigeants ».

Chaque adhérent-e peut contribuer à l'élaboration collective des orientations du syndicat et à la mise en œuvre de ses actions, du niveau local au niveau national.

En fonction de son souhait et de ses disponibilités, chacun-e trouvera parmi les modes d'investissement ce qui lui convient le mieux. La liste n'est pas exhaustive.

**Veiller à la diffusion** dans son établissement, son service, son école (et, si possible, dans les établissements voisins) de la presse SUD qui lui est adressée, en parler avec les collègues.

**Afficher les informations** de SUD sur le panneau syndical de l'établissement (en réclamer un s'il n'y en a pas ; c'est un droit pour tout syndicat représenté dans un établissement) : articles, pétitions, appels à l'action, affiches ...

**Maintenir un contact régulier :**

- prévenir le syndicat en cas de changement d'adresse, de téléphone, de courriel ;
- signaler quand il se passe quelque chose (difficultés, débats, actions ...) dans l'établissement, l'école, le secteur ou ailleurs qui peut intéresser ou concerner SUD Éducation ;
- réagir à des articles, informations, « consignes » syndicales ;
- se tenir informé-e, mutualiser l'information.

**Envoyer des informations**, des contributions, des articles pour alimenter la presse départementale.

**Venir un moment**, sur son temps libre, dans les locaux pour donner un coup de main (permanence téléphonique, envoi de presse, tirages, saisie, etc.) ou, simplement, échanger des informations et discuter avec les camarades présent-e-s, notamment dans les périodes de lutte.

**Se former aux pratiques syndicales** et aux fondements théoriques à travers les formations syndicales.

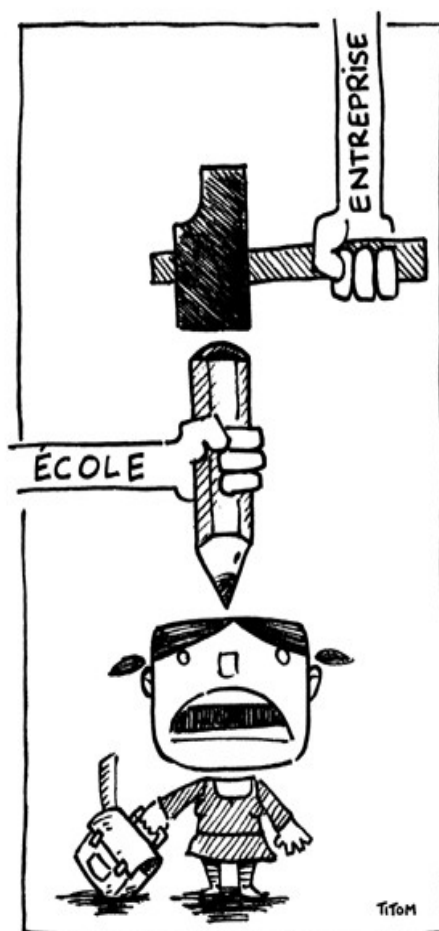
**Participer aux commissions et groupes de travail de la fédération**, c'est un droit de chaque adhérent-e du syndicat. Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par le syndicat.

**Et, évidemment, participer aux A.G.** du syndicat, ou à toute autre réunion (des sections locales, des conseils fédéraux, des commissions fédérales ou locales, pour le journal, Solidaires...) chaque fois que possible : la démocratie est à ce prix.

# En cas de problème

## PROBLÈME ET / OU ACTION DANS UN ÉTABLISSEMENT OU UNE ÉCOLE

1. Informer et discuter avec les autres adhérent-e-s de SUD Éducation (en section locale, en AG départementale) ou les adhérent-e-s déchargé-e-s (voir page 19) lors de leur permanence ou en dehors (portable, courriel, contacts téléphoniques) pour que le soutien syndical puisse s'organiser, y compris matériellement si nécessaire.
2. Assurer la présence et la participation de SUD (signature de communiqués, motions, demandes d'audience...) dans l'établissement ou la circonscription, en intersyndicale, vis-à-vis de l'administration, et en accord avec les orientations et le fonctionnement de SUD Éducation.
3. Vérifier le caractère démocratique des prises de décision engageant le personnel, de l'organisation de l'action, des délégations auprès de l'administration.
4. Demander, si nécessaire, au syndicat (qui est seul habilité à le faire) de déposer un préavis de grève couvrant les personnels de l'établissement.  
**Attention** : pour être valable en droit, un préavis de grève doit être déposé (ou adressé) cinq jours francs à l'avance (soit, pratiquement, une semaine). Dans le premier degré, la loi sur le service minimum d'accueil, contre lequel nous luttons, restreint encore les droits et augmente les délais...  
Toutefois, en cas d'urgence, ce délai peut n'être pas respecté. Le préavis doit indiquer le motif de l'arrêt de travail.
5. Ne pas hésiter à remplir le **Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)**, nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans ces démarches.



# POUR CONTACTER RAPIDEMENT LE SYNDICAT

**La fédération SUD Éducation**  
**17, boulevard de la Libération**  
**93 200 Saint-Denis**

C'est au siège de la Fédération que se réunit la Commission Exécutive, organe exécutif des décisions prises lors des Conseils Fédéraux bimestriels. Les Conseils Fédéraux se tiennent à la Bourse du travail de Saint-Denis ou de Paris.

Téléphone : 01 42 43 90 09  
e-mail : [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)  
site : [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

## Permanences de la fédération 20152016 :

Certains mercredis

Jeudi

Vendredi

Mais en principe, le plus simple est de contacter le syndicat local :

**Le syndicat SUD Éducation Maine et Loire,**  
**14 place Imbach**  
**49100 Angers**

Notre local est le siège de l'Union Syndicale Solidaires 49. Les jours et heures de permanences sont fixés annuellement. Les décharges dont nous disposons sont directement en relation avec les élections professionnelles. Pas de secrétaire salarié-e, pas de permanent-e-s à temps plein ! On peut nous contacter par téléphone (mais il ne faut pas s'étonner si c'est le répondeur qui décroche) mais aussi par e-mail :

**SUD Éducation 49**  
**tel : 02 41 43 19 07**  
**SITE : <http://sudeducation49.org>**  
**courriel : [contact@sudeducation49.org](mailto:contact@sudeducation49.org)**

## Coordonnées des autres SUD Éducation de la région :

**SUD Éducation Loire Atlantique**  
9, rue Jeanne d'Arc 44000 Nantes  
Tél : 02 53 45 46 38  
mail : [sudeduc44@numericable.fr](mailto:sudeduc44@numericable.fr)

**SUD Éducation Mayenne**  
15, rue Saint-Mathurin 53 000 Laval  
Tél : 02 43 67 17 35 et 02 43 56 06 00  
mail : [sud.education53@orange.fr](mailto:sud.education53@orange.fr)

**SUD Éducation Sarthe**  
4, rue d'Arcole 72 000 Le Mans  
Tél : 02 43 24 48 37  
mail : [sudeduc72@wanadoo.fr](mailto:sudeduc72@wanadoo.fr)

**SUD Éducation Vendée**  
Bourse du Travail 16, boulevard Louis Blanc 85000 La-Roche-sur-Yon  
tel : 02 51 05 93 72 et 06 75 60 44 07  
mail : [sudeducationvendee@gmail.com](mailto:sudeducationvendee@gmail.com)

# Sommaire :

P.2 : Histoire

P.3 : Principales orientations

P.4 : Le fonctionnement de SUD Éducation 49

P.5 : Le fonctionnement de la fédération SUD Éducation

P.6 : Évolution et perspectives dans le département

P.7 : Les outils

P.8 : L'Union Syndicale Solidaires

P.9 : La représentativité

P.10 : Ce qu'est notre syndicalisme

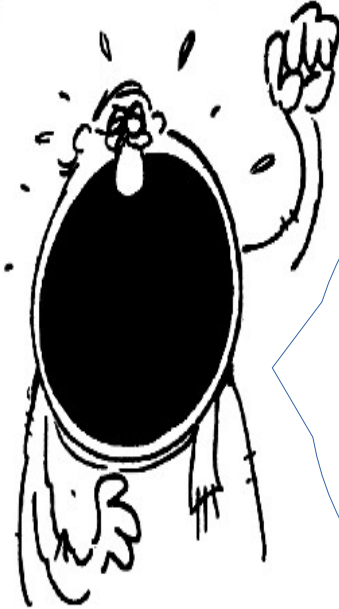
P.11 : Que peut faire un-e adhérent-e de SUD Éducation ?

P.12 : En cas de problème

P.13 : Qui contacter ? Et comment ?



Union  
syndicale  
**Solidaires** 49



**SYNDIQUÉZ  
VOUS !!**

**Parce qu'on est plus fort-e-s tou-te-s ensemble :**

- **pour se défendre**, faire valoir ses droits, protester contre une mesure prise à notre encontre...
- **pour résister** et stopper les régressions décidées par les différents gouvernements...
- **pour transformer** les choses, agir pour une autre école dans une autre société...

# 5 bonnes raisons d'adhérer à SUD éducation...

## 1. UN SYNDICAT SOLIDAIRE :

Discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, La Poste, le Rail, OGM, recherche, culture, services publics..., toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé.

L'union syndicale Solidaires y contribue activement. (Elle regroupe les syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs professionnels). Partout, la solidarité doit l'emporter sur l'individualisme et la recherche du profit.

## 2. UN SYNDICAT UNITAIRE ET INTERCATÉGORIEL :

Parce que c'est faire le jeu des pouvoirs que d'éparpiller les luttes et les revendications, nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition de statut ni de grade.

SUD prône aussi l'unité d'action du front syndical, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat démocratique.

## 3. UN SYNDICAT DÉMOCRATIQUE :

Ce sont nos assemblées générales d'adhérent-e-s qui décident les orientations. Chacun-e peut se faire entendre. Nous pratiquons aussi la rotation des responsabilités. Les

collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps. Nous ne voulons pas de bureaucratie. Vos représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel et restent en contact avec la « base ».

Nous défendons la conduite des mouvements de grèves par les personnes mobilisées, et mettons nos moyens au service des luttes.

## 4. UN SYNDICAT DE LUTTE :

SUD refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de négocier des miettes si cela revient à cautionner des régressions sociales ou scolaires. Nous pensons que seul un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes, permettrait d'obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Lutter plus pour gagner plus!

## 5. UN SYNDICAT DE TRANSFORMATION SOCIALE :

SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale...) mais aussi pour une rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité : pour une autre école, une autre société. Pour être efficace, notre syndicalisme ne s'arrête donc pas à la porte des lieux de travail.

## ... et 3 ou 4 mauvaises raisons de ne pas adhérer !

### 1. "La cotisation à SUD est trop chère!"

SUD ne vit que des cotisations, ce qui est un gage d'indépendance. L'essentiel de nos ressources est dépensé pour diffuser nos idées, pour informer les personnels et pour les actions.

Se syndiquer est un engagement, celui de la solidarité dans la défense des droits des salarié-e-s. Les cotisations représentent certes un coût (limité, rappelons le, par la déduction fiscale), mais nous avons en tout cas fait le choix de la progressivité, les revenus plus élevés cotisant davantage proportionnellement.

### 2. "SUD est un syndicat trop politique !"

Tous les syndicats ont une intervention qui a un sens politique. Pas seulement SUD! Au moins, nous le reconnaissons : nous défendons un syndicalisme de transformation sociale car l'intervention syndicale ne peut se limiter à des questions strictement " professionnelles ". Les conditions de vie et de travail des salarié-e-s dépendent de

décisions globales et de la répartition sociale des richesses, la question scolaire relève d'un choix de société, etc.

Par contre, SUD est un syndicat au service des luttes et contrôlé par ses adhérent-e-s, totalement indépendant des organisations politiques. Les engagements et les choix politiques de nos adhérent-e-s sont d'ailleurs divers (bon, d'accord, on doit admettre qu'il n'y a pas beaucoup d'UMP à Sud éducation...).

### 3. "SUD est trop petit ! »

Nous en sommes bien d'accord! Même si SUD ne cesse de progresser, en adhésions et en voix aux élections, nous enrageons souvent de ne pas pouvoir peser davantage sur le déroulement des mobilisations.

Mais si tous ceux et toutes celles qui se retrouvent dans nos orientations et qui hésitent à adhérer parce que le syndicat n'est pas assez gros sautaient le pas, SUD pèserait déjà beaucoup plus ! Cela ne tient qu'à vous...

**Plus nombreux-ses, nous serons plus fort-e-s !**

### 4. "SUD écrit trop et trop petit !" : ben, ça doit être qu'on a beaucoup de choses à dire...